

Pourquoi la participation citoyenne ?

Le sondage mené par l'Institut du Nouveau monde (voir pages 66 à 71 de *L'État du Québec 2013-2014*) a révélé que la majorité des Québécois sondés veulent jouer un plus grand rôle dans la vie collective. Qu'en pensent les leaders de notre société ?

L'essor de la participation citoyenne est largement tributaire de la volonté des décideurs d'écouter les citoyens qui veulent s'exprimer, de partager avec le public une partie du pouvoir qui leur incombe. C'est pourquoi nous avons demandé à une quinzaine de chefs d'entreprise et d'association, de mili-

tants, d'anciens élus ou de leaders d'opinion de répondre à la question suivante : « D'après vous, à quoi la participation citoyenne peut-elle être utile ? »

Peu de personnalités publiques oseraient se prononcer carrément contre la participation citoyenne. Nous avons donc formulé notre question de manière à ce qu'elle révèle non pas si, oui ou non, les répondants considèrent la participation comme une bonne chose en soi, mais plutôt quelle(s) forme(s) et quelle intensité de participation chacun d'entre eux juge acceptables, constructives ou nécessaires.

Léopold Beaulieu

*Président-directeur général,
Fondation*

L'utilité de la participation citoyenne n'est plus à démontrer. C'est à elle qu'ont fait appel tous les mouvements populaires au Québec ou ailleurs, depuis les mobilisations pour faire reconnaître la responsabilité ministérielle pendant les troubles de 1837-1838 jusqu'à celles du « Printemps arabe »

qui continuent à bouleverser cette partie du monde. Elle peut être traitée sous de multiples facettes : l'exercice du droit de vote lors de référendums ou d'élections, la représentation du public à la gouvernance des institutions, l'économie sociale, la gestion participative des entreprises avec les salariés dans

une perspective de développement durable.

L'angle sous lequel je désire la traiter est celui de la « participation socioéconomique des citoyens ». Nous vivons dans un monde où l'activité humaine est la principale responsable d'un changement climatique en partie irréversible et où les inégalités ne cessent d'augmenter. Les parts de responsabilité de cette activité ne sont pas les mêmes pour

Les entreprises doivent être garantes de leur viabilité à long terme, mais aussi de la communauté et de la société.

tous. Pensons au déraillement ferroviaire à Lac-Mégantic. La participation citoyenne peut se révéler nécessaire pour arriver à une véritable responsabilité sociétale des entreprises (RSE).

C'est pourquoi, en novembre 2005, dans le cadre d'un mémoire portant sur le projet de loi sur le développement durable, Fondation a demandé au gou-

vernement d'encourager l'émergence de nouvelles normes en matière de responsabilité des entreprises. Pour s'assurer de l'efficacité du travail des organisations actives dans le domaine de la RSE, l'État doit mettre en place, à l'intention des entreprises, une série de mesures exigeant de rendre compte des impacts économiques, sociaux et environnementaux de leurs activités. Aujourd'hui, il ne suffit plus pour les entreprises de démontrer leur performance économique à court terme; elles doivent aussi démontrer leur performance sociale et environnementale. Elles doivent être garantes de leur viabilité à long terme, mais aussi de la communauté et de la société dans lesquelles elles s'insèrent et de celles qui utilisent leurs produits et services.

En faisant un travail de veille, de recherche, d'information du public, d'intervention et de dialogue responsable avec les entreprises et les gouvernements, un travail ayant pour objectif de favoriser le bien commun, la participation socioéconomique des citoyens peut jouer un rôle inestimable pour les générations actuelles et futures.

Françoise Bertrand

*Présidente-directrice générale,
Fédération des chambres de commerce
du Québec*

Les décideurs publics et les entreprises ont intérêt à prendre acte du fait que la réalisation d'un projet ne peut plus se faire comme il y a 20 ans, 10 ans, voire 5 ans. Les gens sont davantage informés et éduqués, les moyens de communiquer sont plus nombreux et surtout plus accessibles à l'ensemble des citoyens. Nous n'avons qu'à penser à l'émergence des médias sociaux. Et les gens veulent intégrer l'espace public, ils souhaitent

Aucun projet ne peut faire l'unanimité.

participer aux débats, y apporter leur contribution et avoir le sentiment que leur avis est pris en compte.

Cette implication accrue est une bonne nouvelle: la participation citoyenne peut rehausser la qualité d'un projet ou d'une politique et peut permettre de s'assurer que ceux-ci reflètent les valeurs chères à la population. De surcroît, lorsque des citoyens participent aux consultations concernant des projets, cela donne l'occasion aux entreprises d'y apporter des modifications qui, sans frais indus, permettront de respecter davantage la vie de ces communautés. Il faut donc encourager l'avènement de la participation citoyenne.

Mais attention! Aucun projet ne peut faire l'unanimité. Des personnes en désaccord, il y en aura toujours. La participation citoyenne ne doit pas être, comme c'est arrivé souvent récemment, le moyen de faire dérailler un projet porteur pour l'ensemble de la société. Certains groupes se sont malheureusement spécialisés dans ce domaine au cours des dernières années, et nous n'avons d'autre choix que de déplorer cette situation.

La participation citoyenne ne doit pas non plus être une tribune pour l'étalement de la démagogie. C'est pour cette raison qu'elle doit être précédée d'une étape fondamentale, soit celle du partage de l'information objective et factuelle, sur le plan autant scientifique qu'économique. Et cela vaut encore plus dans des dossiers très complexes où même les scientifiques peuvent avoir de la difficulté à cerner le corpus objectif. Nous croyons que, en procédant ainsi, on évitera de se lancer dans des échanges parfois empreints de préjugés et d'opinions ou de commentaires peu appuyés.

Nous disons oui à une participation citoyenne qui s'inscrit dans un processus respectueux des citoyens et des projets de développement, qui est bien balisée, qui repose sur des fondements objectifs et surtout qui ne vise pas à

obtenir l'unanimité. Nos décideurs publics doivent savoir donner leur aval à un projet bénéfique pour la société

malgré l'opposition qu'il peut susciter auprès de certains groupes.

Josée Blanchette

Journaliste et animatrice

Être amis ne suffit plus. D'ores et déjà, je constate que le citoyen s'éveille peut-être davantage depuis le Printemps érable et à la lumière des scandales politiques qui ont secoué le Québec dans la dernière année. La participation citoyenne aux élections est à souhaiter – elle s'avère même indispensable –, et je m'étonne à chaque campagne électorale, surtout municipale, que nous soyons si tièdes à nous impliquer concrètement. Même le geste simple de tracer un x ne rallie pas les foules.

S'intéresser au fonctionnement de la cité ne va pas de soi. Le Québec a besoin d'une sérieuse prise de conscience quant à l'importance de la participation de chacun. L'indifférence nous a menés devant la juge Charbonneau, mais nous n'avons que nous-mêmes à blâmer pour ce laxisme et la bande d'escrocs cravatés qui nous tient (tenait?) lieu d'administration publique.

Pour moi, la participation citoyenne va bien au-delà d'un « retweet » ou d'un « partager » sur Facebook. Par contre, les réseaux sociaux peuvent unir des bénévoles de partout pour aller sou-

tenir Lac-Mégantic. L'effet rassembleur des réseaux sociaux peut amener des manifestants, mobiliser des groupuscules, voire renverser des régimes totalitaires.

Les réseaux sociaux favoriseraient davantage le narcissisme, selon certaines études. Utilisé comme un porte-voix, le réseau social peut certainement n'être qu'une caisse de résonance. C'est quand il se transpose dans l'action, quand il réunit des gens aux intérêts convergents qu'il me touche davantage.

La participation citoyenne, c'est un désir qu'on met en branle et en commun, peu importe son effet, écono-

**S'intéresser au
fonctionnement de la cité
ne va pas de soi.**

mique, social ou politique. C'est le projet de parc à chiens que mes amis Jacques et Francine ont réussi à déloger d'un des plus beaux poumons de verdure de Cartierville, à l'aide de 350 signatures récol-

tées une à une, l'été dernier. Le voisinage se sourit depuis.

Certains préfèrent faire un don de charité par PayPal. D'autres, se retrousser les manches pour modeler le monde à leur image. La seconde option a l'avantage de repousser une solitude endémique qui atteint les villes comme les milieux ruraux. Dans la foulée, on a l'impression de faire partie d'un groupe et de mesurer son importance : la force du nombre.

Dans une société où l'individualisme a déjà engendré beaucoup de dommages, la participation à petite échelle, bénévolement, avec ou sans reçu de charité, est une cellule anarchique dont on ne mesure pas toujours la force. Brisant l'anonymat et repoussant le cynisme, la participation citoyenne se nourrit de l'énergie qu'elle engendre : une énergie durable.

Josée Boileau

Rédactrice en chef, Le Devoir

À moins d'être un ermite – et qui peut se permettre de l'être de nos jours ? –, il n'y a pas moyen d'échapper à la société, à ses normes, à ses contraintes. Même en croyant nous replier sur nous-mêmes, nous sommes de facto partie prenante

**Il faut craindre
les gouvernants qui
ont peur de la critique
organisée.**

peu importe la forme qu'elle prend : s'informer, interroger, débattre, se regrouper, se manifester, s'impliquer ; réaliser que, quitte à faire partie d'un groupe humain organisé, autant assumer son lien avec celui-ci plutôt que d'y être assujéti. Car un sujet n'est pas un citoyen : il se contente de subir.

Le citoyen qui s'assume n'a par ailleurs aucune garantie d'y gagner personnellement quoi que ce soit. Et c'est très bien ainsi, car là n'est pas l'enjeu. L'enjeu n'est pas de soupeser les avantages et les inconvénients, le risque et la chance de faire partie d'un ensemble qui nous dépasse. C'est d'en être, point. Cela nous concerne tous de savoir comment on naît en ce pays, comment on y meurt, comment on s'y éduque, comment s'y

de manières de faire et de vivre ensemble. Citoyens en dépit de nous-mêmes.

Soit ce statut, qui nous donne des droits et des responsabilités, reste latent, soit nous en faisons quelque chose. Ce « quelque chose », c'est la participation,

encadrent le travail, les vacances, la retraite. Comment on y développe les villes, comment on y exploite les ressources, comment on répartit la richesse, comment on s'y protège...

Bien sûr, il y a un idéal de la participation auquel, heureusement, plus de gens qu'on ne le croit adhèrent, militant pour des causes qui leur tiennent à cœur. Ces gens, de droite, de gauche, ouvrent les consciences, font bouger les élus; poussent ici pour une résidence pour les cancéreux, là pour une piste cyclable; luttent pour la valorisation du français, la protection des consommateurs ou de l'environnement, les soins aux toxicomanes, le soutien aux jeunes entrepreneurs, la sécurité dans les rues; font parfois une addition de tout ce qu'ils souhaitent et se retrouvent dans un parti politique ou un mouvement social.

Tous ces engagés de cœur et de temps sont indissociables de la démocratie, premiers surveillants des décisions de nos gouvernements. La dictature est proche quand la société civile active, exigeante et revendicatrice disparaît. Il faut craindre les gouvernants qui ont peur de la critique organisée.

Mais la participation citoyenne, c'est aussi tous ces gestes individuels qui nous rattachent à la collectivité: je recycle, je verse un don, je vais aux réunions de parents ou à celles du syndicat, je fais circuler une information sur les réseaux sociaux, je signe une pétition. Et je vote. Je vote. Je vote.

Et c'est parce que j'accepte d'être un parmi tant d'autres que la société est plus qu'un agglomérat de lui et toi et moi, et moi, et moi – et qu'elle trouve son sens.

Claire Bolduc

Présidente, Solidarité rurale du Québec

D'emblée, il faut rappeler que la participation citoyenne, ce n'est pas simplement utile: c'est essentiel!

Dans cette période troublée que nous traversons, le premier constat que nous devons faire est précisément que la participation citoyenne s'est effritée. Dès lors, c'est notre démocratie qui s'affaiblit, en déficit qu'elle est de ses citoyens.

En manque de ces personnes responsables et engagées qui se mêlent de leurs affaires. Ainsi, ce n'est pas pour faire joli que l'on provoque le débat et les échanges; c'est parce que c'est la seule façon de réellement mobiliser la population, d'avoir un œil sur ce qui se décide et de contribuer à modeler la société dans laquelle nous évoluons.

Notre société a un urgent besoin de ces citoyens engagés, capables de proposer une vision de leur coin de pays, de la partager et de travailler à la réaliser. Pas seulement des personnes qui cherchent à se faire élire, mais aussi et surtout des citoyens prêts à contribuer aux débats et

Il ne faut pas se taire.

à l'action, fiers d'alimenter la vie sur leur territoire, participant à le dynamiser et à le développer de façon durable.

Parce que chaque voix est unique et que chaque voix compte, il ne faut pas se taire. Sauf si c'est pour écouter. Le silence n'est richesse que lorsqu'il est consacré à l'écoute de l'autre, pour une meilleure compréhension de ce qu'il est, de sa réalité, de ses objectifs, pour pouvoir ensuite établir un véritable dialogue avec lui.

Le laxisme, dans sa manière même de concevoir et de laisser aller la démocratie, ne donne ni dignité, ni identité, ni fierté à nos communautés, à nos organisations et à l'ensemble de la société. Au contraire. Le confort du laisser-faire a trop souvent mené nos institutions à des dérapages regrettables ces dernières années.

Car le défi de la vie en société est précisément là, dans le vivre-ensemble, dans les ponts que nous devons bâtir pour nous projeter collectivement plus loin, pour passer d'une rive à l'autre, du présent au futur, en ne laissant personne derrière.

De son propre point de vue, chacun voit des occasions à saisir, des écueils à éviter. Voilà pourquoi il est si important que chacun participe à l'édification de la société.

Roméo Bouchard

Ex-président-fondateur,

Union paysanne et auteur,

Y a-t-il un avenir pour les régions ?

La participation citoyenne n'est pas seulement utile au fonctionnement de la démocratie : elle en est le fondement. « La volonté du peuple est le fondement de l'autorité des pouvoirs publics », lit-on à l'article 22 de la Décla-

ration universelle des droits de l'homme. La souveraineté du peuple est le fondement de la vie collective en démocratie.

La démocratie de représentation dont nous avons hérité a malheureu-

sement limité la participation démocratique des citoyens à l'élection de leurs représentants au suffrage universel et à de rares consultations ciblées (commissions parlementaires, commissions spéciales, référendums). L'article 3 de la Constitution de la France, pour ne citer qu'un exemple, est sans équivoque : « La souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par voie de référendum. » Pour le reste, la participation des citoyens à la vie collective relève de la société civile et se situe en marge du processus démocratique légitime. Au mieux, elle supplée au désengagement de l'État ou lui facilite la tâche.

Si les moyens de communication et le niveau d'éducation populaire qui prévalaient autrefois pouvaient justifier un transfert systématique de la souveraineté populaire à des représentants élus, cette situation est devenue aujourd'hui inacceptable. D'autant plus que l'emprise des dirigeants économiques sur nos représentants élus est désormais incontournable. Les citoyens, même lorsqu'ils s'expriment dans l'espace public, n'arrivent plus à se faire entendre et à infléchir les décisions. Loin de se rejoindre, les parlements et la rue s'opposent de plus en plus, partout à travers le monde.

Pour permettre aux citoyens de participer réellement aux décisions de l'État et à l'aménagement de leur société, une réforme en profondeur de nos institutions démocratiques s'impose : réforme du processus de désignation de nos représentants à l'Assemblée nationale (élections, mode de scrutin) ; réforme du rôle et du fonctionnement des partis politiques, qui sont les premiers responsables du détournement de notre démocratie de représentation ; réforme de notre système parlementaire britannique, dominé par l'exécutif ; création de véritables gouvernements territo-

**Les parlements et la rue
s'opposent de plus en plus,
partout à travers le monde.**

riaux élus et autonomes ; introduction des initiatives populaires pour modifier la Constitution, proposer ou abolir des lois ou des projets, destituer des élus ; instauration d'une chambre des régions et d'une chambre des citoyens pour veiller aux intérêts des citoyens et des communautés territoriales ; intégration des médias sociaux à un processus permanent de consultation et de décision de l'État grâce à un réseau territorial d'éducation et de participation à la vie démocratique.

Jonathan Brun

Cofondateur, Montréal Ouvert

Les meilleures décisions sont celles qui sont prises par les personnes et les groupes concernés. Dès que l'on éloigne les décideurs des parties affectées, un clivage entre l'impact voulu et la réalité se façonne. En tant que citoyens ayant des familles, des amis et des emplois, nous constatons quotidiennement des problèmes dans nos quartiers et nos milieux de travail. Même si les réponses ne sont pas nécessairement à portée de main, des citoyens mobilisés, éduqués

**Les pouvoirs décisionnels
doivent être remis entre
les mains du peuple.**

et impliqués ont les moyens de s'informer et de proposer des pistes de solutions qui peuvent améliorer leur qualité de vie. Monsieur et madame Tout-le-Monde sont beaucoup plus intelligents qu'on ne le pense.

Chez Wal-Mart, les employés jouissent de pouvoirs remarquables. Malgré la taille imposante de la compagnie, chaque employé, peu importe son rang ou son niveau d'éducation, peut consulter le coût et le profit de tout article en magasin – des informations normalement gardées secrètes. S'il le croit opportun, il peut également décider de mettre un article en solde sans l'autorisation d'un supérieur. Lors d'une belle

fin de semaine, un employé peut donc réduire le prix des barbecues à son gré. Wal-Mart sait que ses employés connaissent mieux leur communauté que ne le fait son siège social et octroie le pouvoir décisionnel en conséquence. Bien que nos gouvernements soient plus complexes qu'un magasin Wal-Mart, ils partagent avec lui deux ressemblances : leur taille et la diversité des individus impliqués dans leur succès. Wal-Mart démontre bien que les grandes organisations qui comptent des millions d'employés ainsi que des centaines de millions de clients sont plus efficaces lorsque le pouvoir est partagé avec les gens qui sont sur le terrain.

Des études scientifiques financées et gérées par un gouvernement central sont essentielles pour prendre des décisions locales éclairées. Or l'information ainsi cueillie et traitée doit être accessible à tous. Si chaque employé de Wal-Mart peut consulter les détails de tout produit en magasin, chaque citoyen québécois doit être en mesure de consulter les plus petits détails de ses institutions publiques. L'accès à plus d'informations met les citoyens sur un pied d'égalité avec les fonctionnaires et les élus, permettant ainsi aux Québécois de se rapprocher de l'idéal grec d'une ville qui se réunit pour prendre des décisions en commun.

Si le but de la démocratie est de réaliser la volonté du peuple, les pouvoirs

décisionnels doivent être remis entre ses mains. Comme l'a dit Platon, «le plus grand châtement pour l'homme de bien, s'il refuse de gouverner les autres, c'est d'être gouverné par un plus méchant

que soi». C'est donc par l'implication citoyenne que nous réussirons à faire cheminer notre société et à bâtir une démocratie moderne qui fera rayonner le Québec à travers le monde.

Charles-Mathieu Brunelle

Directeur général, Espace pour la vie

La nature est un véritable modèle de participation. Tous les éléments y sont dépendants les uns des autres. Les espèces interagissent sans cesse, tout simplement parce que leur survie en dépend. Et nous, humains, ne faisons pas exception à la règle. Bien que nous l'oublions trop fréquemment, nous faisons partie intégrante de la nature, au même titre que les autres mammifères, les reptiles, les plantes, les insectes, les champignons, les bactéries ou les algues... Nous sommes condamnés à échanger! Dans les écosystèmes, rien n'est autonome ni autosuffisant. Partager, c'est l'essence même de la vie!

Le corps humain aussi fonctionne sur ce modèle. Si un seul élément fait défaut, c'est tout l'équilibre du système qui est perturbé. Vos poumons fonctionnent mal? Il y a peu de chances que vos muscles vous permettent de courir un 100 mètres, faute d'oxygène pour les nourrir.

Il semble qu'il y ait là une équation qui va de soi, une grande vérité qui se déploie d'une manière tellement naturelle qu'il est impossible de l'ignorer. «*We live thanks to the others*», m'a un jour dit un sensei au Japon... Autrement dit: collaboration = survie.

Par nature, les sociétés sont des systèmes vivants, adaptatifs, toujours en évolution. Ce sont les interactions entre leurs membres qui permettent de les maintenir en équilibre, qui leur permettent d'être cohérentes. Pour ne pas les voir dépérir, il faut faire place à une

**Partager, c'est l'essence
même de la vie!**

plus grande implication des citoyens, inviter ceux-ci à participer aux processus d'idéation du monde dans lequel ils veulent vivre ou à la résolution des problèmes qui les concernent. Ils doivent

devenir acteurs de leur environnement, contribuer à son évolution.

Cette façon de faire, *nec plus ultra* du développement durable, est un remède merveilleux contre le cynisme, qui empêche de voir que des choses se passent, véritablement. Elle crée un climat inspirant, un élan collectif. Transformant la scène publique en un théâtre d'expérimentations, elle démontre non seulement que la coopération entre les

milieux et que l'altruisme, l'ouverture à la diversité et la créativité qui en découlent sont possibles, mais qu'ils génèrent des résultats concluants, qu'ils permettent d'inventer de nouvelles façons de faire, bien au-delà des compromis traditionnels.

Alors, ensemble, solidaires, les citoyens constituent la masse critique avec laquelle le changement devient possible. Et visible.

Élise-Ariane Cabirol

Présidente, Table de concertation des forums jeunesse régionaux du Québec

Les forums jeunesse, en travaillant auprès des jeunes de moins de 35 ans depuis plusieurs années, sont à même de constater que la participation citoyenne a de nombreux impacts positifs, tant sur les jeunes que sur leur milieu. On s'engage souvent sans se douter des effets que cela aura sur soi. Il y a huit ans, j'arrivais dans ma région d'adoption, l'Abitibi-Témiscamingue, et j'y faisais le choix de la participation citoyenne. Je ne cesse depuis de récolter les fruits de mon engagement : en contribuant à la transformation et à l'amélioration de mon milieu, j'ai appris à connaître et à aimer ce coin de pays, et j'ai développé toute une panoplie de compétences ainsi qu'un réseau d'amis

d'une richesse incroyable. Ça a été ma manière de trouver ma place et de m'ancrer dans ma communauté.

Pour d'autres, la participation citoyenne aura un effet orientant, leur permettant de découvrir des choix de carrière méconnus. Ou encore, elle leur fera vivre des succès qui auront un impact positif sur leur persévérance scolaire et leur estime de soi. Pour les groupes qui décident de se mettre en action afin de dynamiser leur communauté, la participation citoyenne favorisera la prise en charge et le développement de l'expertise directement dans leur milieu. Le tissu social et la capacité collective de relever des défis n'en seront alors que renforcés.

La participation citoyenne, c'est aussi un moyen de « réintroduire l'humain dans la logique du développement », comme l'avance Bernard Vachon dans le titre d'un ouvrage portant sur le développement local. En faisant une place aux citoyens et citoyennes, on s'assure que les personnes appelées à prendre les décisions comprennent et intègrent mieux les besoins de leur communauté dans leurs choix. En effet, une décision réfléchie à plusieurs est généralement plus riche, et les échanges font souvent naître de nouvelles idées, des analyses plus complexes et plus complètes. Ainsi, la participation citoyenne favorise l'acceptabilité sociale des projets, tout en mobilisant les gens, qui ne subissent plus les décisions mais en deviennent partie prenante.

En revanche, un exercice où le citoyen n'a aucune influence sur le résultat final risque d'entraîner l'effet inverse, de susciter démobilitation et cynisme. La par-

ticipation citoyenne doit aller au-delà des simples apparences de consultation. Pour qu'elle soit utile, il importe de mettre en place des processus qui s'intéressent véritablement au point de vue des citoyens et citoyennes et leur accordent un pouvoir réel. Notre développement en tant que société et notre capacité à affronter la complexité croissante

**La participation citoyenne
doit aller au-delà des simples
apparences de consultation.**

des enjeux actuels dépendent notamment de la participation citoyenne : c'est en mettant en commun et en confrontant nos idées, en délibérant et en acceptant l'inévitable compromis entre nos besoins et ceux des autres que pourront émerger davantage de solidarité et d'intelligence collective.

Yves-Thomas Dorval

*Président, Conseil du patronat
du Québec*

De plus en plus, au Québec comme ailleurs dans le monde, on parle de participation citoyenne et on se questionne sur son utilité sociale et son apport aux débats publics. Quel est le point de vue

des employeurs et de la communauté des affaires sur cette question ?

Contrairement à ce que plusieurs pourraient croire, aux yeux du Conseil du patronat du Québec, la participation

citoyenne est utile, voire nécessaire, particulièrement dans une période où l'on demande aux entreprises de se comporter comme de bons citoyens, en adoptant de bonnes pratiques en matière de responsabilité sociale et de développement durable et en instaurant un dialogue constructif avec les communautés dont elles font partie. La participation citoyenne devient alors un moyen pertinent de communication bidirectionnelle au profit de toutes les parties, notamment des membres de ces communautés, en leur permettant de faire connaître directement leurs préoccupations.

Toutefois, pour être véritablement citoyenne, cette participation nécessite plusieurs conditions préalables. Tout d'abord, il s'avère essentiel qu'elle demeure entre les mains des citoyens concernés et qu'elle ne soit pas dirigée ou détournée par des groupes de diverses

**La participation citoyenne
doit demeurer entre
les mains des citoyens
concernés.**

natures. Elle doit reposer, en outre, sur une reconnaissance mutuelle, par les

parties concernées, de la légitimité des autres interlocuteurs, afin que chacun puisse exprimer librement son point de vue, tout en écoutant respectueusement celui de l'autre. Autrement, la participation citoyenne peut rapidement devenir de la contestation citoyenne...

Cette participation nécessite enfin la communication réciproque d'éléments essentiels variés, tels que des renseignements de base sur les activités de l'entreprise, les conditions jugées acceptables par l'ensemble de la société, les engagements et les objectifs de l'entreprise en matière de responsabilité sociale, les moyens utilisés pour évaluer s'ils ont été atteints et, enfin, la communication des résultats.

Bref, une fois ces critères réunis, on peut parler d'une véritable participation citoyenne, qui contribue à une compréhension commune ainsi qu'à un meilleur dialogue entre l'entreprise et la communauté dans laquelle elle fait des affaires. Seul ce climat de confiance et de respect mutuels peut favoriser la création de richesse et générer une prospérité durable contribuant à améliorer la qualité de vie de toute la société.

Éric Forest

Maire de Rimouski
et président de l'UMQ

L'Union des municipalités du Québec (UMQ) reconnaît plus que jamais le rôle de la participation citoyenne dans la santé des institutions démocratiques du Québec. La participation citoyenne fait partie des valeurs énoncées dans le livre blanc municipal *L'avenir a un lieu*, publié par l'UMQ en novembre 2012. La transparence, l'imputabilité politique et l'intégrité sont des valeurs de base que doivent porter les élus d'aujourd'hui. Cependant, la participation citoyenne est l'avenue à privilégier pour bâtir des communautés respectueuses de leurs citoyens et des communautés branchées sur le développement durable.

Dans un contexte où le rôle et les responsabilités des municipalités sont de plus en plus diversifiés et où l'opinion des citoyens doit être prise en compte, la participation citoyenne prend tout son sens et favorise une gouvernance de première ligne apte à répondre aux besoins locaux et à stimuler le dynamisme des communautés.

En ces temps difficiles où les allégations de corruption et de collusion ébranlent la confiance des citoyens envers leurs élus, les engagements du livre blanc municipal s'avèrent des pistes judicieuses vers de meilleures pratiques de gouvernance municipale. Le premier engagement (« Une municipalité plus transparente ») recommande

d'ailleurs que les élus municipaux s'assurent de la divulgation publique des principes de fonctionnement et de gestion de la municipalité, et qu'ils s'engagent à créer un environnement propice à la participation citoyenne en diffusant une information complète et compréhensible à la population.

Le citoyen est au cœur des préoccupations de la municipalité et celui-ci souhaite désormais être mieux informé, davantage consulté en amont et participer activement aux décisions qui affectent

**Le citoyen n'est pas
considéré uniquement
comme un bénéficiaire de
services, mais bien comme
un acteur de son milieu.**

teront sa qualité de vie. Il s'avère donc primordial pour les décideurs d'élaborer de bonnes stratégies de consultation publique pour assurer une meilleure gouvernance, car cette démarche permet entre autres choses la diffusion des savoirs et la construction d'un dialogue menant à l'amélioration des pratiques de tous les acteurs.

La consultation publique est également un bon exercice de communication en ce qu'elle permet aux élus d'expliquer et de démystifier les actions

municipales en les confrontant aux craintes et aux considérations de la population. Cet exercice s'avère incontournable dans la mesure où il place la transparence au premier plan.

La participation citoyenne contribue à la cohésion entre les actions municipales et les attentes de la population, représentée par des citoyens volontairement engagés. Le citoyen n'est pas considéré uniquement comme un bénéfi-

ciaire de services, mais bien comme un acteur de son milieu, pouvant apporter son expertise et ses talents et en faire bénéficier sa communauté. Toutefois, la participation citoyenne doit favoriser l'expression de la majorité et non seulement celle de groupes d'intérêt particulier, qui sont légitimes, mais pas toujours représentatifs de l'intérêt et de la volonté populaires.

André Lavoie

Critique de cinéma

La désaffection du public pour les salles de cinéma serait-elle une métaphore de notre démission collective sur le plan politique? La baisse de fréquentation cinématographique suit une courbe comparable à celle du taux de participa-

Bouder dans son coin, c'est un jeu pour les enfants.

tion aux élections; dans les deux cas, il faut s'en inquiéter.

Les Québécois seraient-ils devenus les champions de la politique de la chaise vide? Cette stratégie de négociation comporte sa part de risques, et ne devrait jamais remplacer un engagement sincère et constant à vouloir chan-

ger les choses. Bouder dans son coin, c'est un jeu pour les enfants.

Les adultes ne sont pourtant pas en reste. Demeurer à l'écart du débat public, refuser de prendre part à la transformation du monde, se tenir à distance des lieux de pouvoir où d'autres décident de ce qui est bon pour nous – mais est-ce vraiment le cas? –, voilà autant de postures paresseuses qui réconfortent les filous et stimulent l'imagination des crapules cravatées. Or, lorsque les méfaits sont commis, que les scandales prennent l'allure d'un téléroman au dénouement sans fin, le moment semble mal choisi pour répéter *ad nauseam*: «Plus jamais!»

C'est d'ailleurs là que la politique de la chaise vide effectue ses premiers

ravages, donnant à la cité des allures de désert démocratique ratissé par les âmes en peine, les esprits chagrins et autres nostalgiques d'un bon vieux temps peut-être pas aussi idyllique que certains se plaisent à le dire. Tout cela pourrait même ressembler à ces salles de cinéma désertées par un public frioleux à l'idée de s'égarer dans des univers à mille lieues de ceux qu'il connaît déjà, et surtout pas en compagnie de ses concitoyens. Les chiffres, qui d'ailleurs jouent souvent un grand rôle au cinéma, parlent d'eux-mêmes : 21 millions de spectateurs dans les salles du Québec en 2012 contre 25 millions en 2009¹, et la dégringolade n'est pas terminée, projecteurs numériques ou pas...

En quoi la chute du taux de fréquentation cinématographique est-elle le reflet de notre désengagement démocratique? Les deux adoptent des courbes similaires et sont engagés depuis une bonne décennie sur une pente glissante, avec quelques rares sursauts d'enthousiasme. Alors que le taux de participation aux élections québécoises ne cesse de diminuer depuis 1976 (85,3 %, un sommet inégalé depuis 1970), il atteignait un maigre 57,4 % en 2008, pour ensuite remonter à 74,6 % le 4 septembre

2012², à la faveur d'un printemps pas tout à fait comme les autres.

Cette indifférence à l'égard du cinéma sur grand écran comme du noble exercice démocratique de voter a de quoi inquiéter. Parce que ces démissions laissent place à un vide navrant, coupant court à tous les dialogues pour un simple soliloque dans le confort illusoire de nos foyers. Aller à la rencontre de l'imaginaire des artistes ou de la vision des politiciens, voir et entendre leurs constats sur l'état de notre monde, sur la manière dont ils le peignent, le sculptent, l'écrivent, le mettent en scène ou en images, tout cela participe d'une véritable démarche citoyenne. Et que dire quand le film est triste! Au cinéma, on ne sait jamais: par solidarité ou par compassion, un spectateur pourrait vous tendre un mouchoir...

Notes

1. Benoît Allaire et Claude Fortier, « La fréquentation des cinémas et ciné-parcs en 2012 », dans *Optique Culture*, n° 22, Québec, Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications, mars 2013. En ligne: www.stat.gouv.qc.ca/observatoire.
2. Évolution du taux de participation au Québec: www.radio-canada.ca/sujet/elections-quebec-2012/2012/09/03/011-evolution-taux-participation-quebec.shtml.

Monique F. Leroux

*Présidente et chef de la direction,
Mouvement Desjardins*

Tant au sein des organisations que dans la collectivité, la participation citoyenne est fondamentale. Plus il y a de gens qui participent et qui s'impliquent, plus nombreuses et diversifiées sont les expertises, les idées et les actions concrètes sur lesquelles nous pouvons compter.

Il faut refuser le rôle de spectateur ou de gérant d'estrade.

Nous ne pouvons nous passer de cet apport dans un monde où de grands enjeux de nature sociale, économique, financière et écologique nous interpellent par leur complexité.

Dès lors que nous prenons le parti de l'engagement et de la participation, nous refusons le rôle de spectateur ou de gérant d'estrade. Nous apportons plutôt notre contribution active à la mise en œuvre de projets. Nous participons à la recherche de solutions durables aux problèmes qui affectent nos collectivités.

Cette attitude volontaire est à la base de la coopération et des coopératives. En mettant sur pied les premières caisses populaires il y a plus de 110 ans, Alphonse Desjardins n'a pas attendu que l'initiative vienne du gouvernement.

À ses yeux, toute solution durable aux problèmes rencontrés par une collectivité devait passer par l'engagement des personnes. Elle devait passer par un effort individuel, conscient et volontaire de tous. C'est ce qu'on appelle le *self-help*. Les caisses sont ainsi nées de l'initiative et de la participation de leurs membres.

Encore aujourd'hui, les coopératives de toute nature encouragent la prise en charge individuelle et collective. Elles jouent même un rôle formateur en étant des lieux d'apprentissage en continu, particulièrement pour leurs dirigeants élus.

Depuis le début du xx^e siècle, des dizaines de milliers de Québécois et de Québécoises ont perfectionné leurs connaissances aux plans économique et financier en siégeant au conseil d'administration d'une coopérative. Cela, tout en faisant l'expérience de la démocratie et de la coopération. Et ils ont souvent fait bénéficier d'autres organismes des connaissances et du savoir-faire ainsi acquis.

Nous devons d'ailleurs nous assurer que le modèle coopératif soit enseigné aux jeunes et aux entrepreneurs, et que ceux-ci le comprennent mieux.

Que ce soit dans les coopératives, les entreprises d'économie sociale ou au sein de nos institutions collectives, la participation citoyenne est essentielle.

Saisissons toutes les possibilités pour la stimuler encore plus.

Car c'est en nous engageant dans les affaires collectives que nous nous

donnons les moyens de bâtir un avenir qui soit à la hauteur de nos aspirations.

Karel Mayrand

*Directeur général pour le Québec,
Fondation David Suzuki*

Margaret Mead a dit: « Ne doutez jamais qu'un petit groupe d'individus conscients et engagés puisse changer le monde. C'est de cette façon que cela s'est toujours produit. »

Lorsque je donne des conférences sur mon livre, *Une voix pour la Terre* (Boréal, 2012), je pose la question suivante à l'auditoire: « D'après vous, qui décide des orientations de notre société? » Après plus d'une année à parcourir le Québec, je n'ai encore entendu personne me répondre: « le citoyen ». Le verdict est sans appel: non seulement les Québécois n'ont plus l'impression de rien décider, mais ils acceptent de plus en plus cet état de fait comme une fatalité.

L'érosion de l'influence citoyenne, qui coïncide avec l'apogée de celle des entreprises, est l'un des phénomènes marquants de la dernière génération. La mondialisation des marchés, la perte d'influence de l'État et la prédominance de l'économie dans les débats politiques ont peu à peu transformé le citoyen en agent passif plutôt qu'en moteur de changement. Le cynisme ambiant, ali-

menté par la corruption et le sentiment d'impuissance citoyenne a fait le reste. Le citoyen est une espèce en voie de disparition.

Et pourtant, lorsqu'un appel citoyen est lancé, ce sont des milliers de personnes qui occupent Wall Street et des centaines de villes dans le monde. Ou c'est une vague humaine qui déferle sur Montréal pour défendre notre planète et les droits des prochaines générations, comme ce fut le cas le 22 avril 2012. Ce

**Aucun changement
n'est possible sans
engagement citoyen.**

sont aussi des milliers de personnes qui choisissent la désobéissance civile, casserole à la main, pour défier une loi antidémocratique et inconstitutionnelle. Ou bien c'est une poignée de résidents du quartier Villeray qui font plier le conseil municipal pour obtenir le droit de s'offrir une patinoire dans la ruelle derrière chez eux. Et ce seront

bientôt des milliers de personnes qui se dresseront devant un oléoduc pour proclamer leur droit à un environnement sain. Aucun changement n'est possible sans engagement citoyen.

Mais pour cela, il faut briser notre isolement. Dès lors qu'une personne se convainc elle-même qu'elle peut contribuer à changer le monde dans le sens de ses valeurs, elle devient contagieuse et

en inspire des dizaines d'autres autour d'elle. Et dès ce moment, un mouvement collectif se met en marche. « *Me, We* », disait Mohamed Ali. « Je me révolte, donc nous sommes », disait, plus sérieusement, Albert Camus.

Le citoyen n'a pas disparu. Il attend le signal pour reprendre sa place. Car l'engagement citoyen est une ressource renouvelable.

Nancy Neamtan

*Présidente-directrice générale,
Chantier de l'économie sociale*

La participation citoyenne est la base de toute démocratie. Et une réelle démocratie constitue le seul véritable moyen d'atteindre des objectifs d'équité, d'égalité et de justice sociale.

N'oublions pas qu'une véritable démocratie dépasse largement l'acte de voter. Elle doit s'exercer dans tous les aspects de notre vie en société, sur des questions sociales, culturelles, économiques et

mation responsable ou l'action collective au cœur de l'économie.

Il ne faut également jamais perdre de vue qu'il est impossible de dissocier la démocratie politique de la démocratie économique. Sans démocratie économique, il n'y a pas de véritable démocratie politique, car les moyens financiers finissent inévitablement par dicter ou influencer les processus décisionnels, les intérêts d'une minorité prenant ainsi le dessus sur des processus politiques au nom d'impératifs économiques.

Ainsi, la participation citoyenne au cœur de l'économie s'avère essentielle. Le mouvement d'économie sociale qui s'appuie sur des entreprises et organisations collectives et démocratiques issues de l'action citoyenne constitue une manifestation de cette recherche d'une véritable démocratie et marque l'émer-

**Il est impossible de dissocier
la démocratie politique de la
démocratie économique.**

politiques. La participation citoyenne doit aussi prendre des formes diverses, que ce soit par la prise de parole, le débat public, l'implication dans des organisations citoyennes, les choix de consom-

gence d'un autre modèle de développement basé sur la durabilité, la solidarité et l'inclusion. Ce mouvement de fond, présent sur tous les continents, se base sur une autre logique économique que celle du rendement financier à tout prix. Il se fonde sur la participation citoyenne dans les domaines de la production et de l'échange de biens et de services, de l'investissement, de la consommation, et dans la détermination des règles du jeu devant encadrer l'activité économique.

De la même manière, la démocratie culturelle, s'appuyant sur une participa-

tion citoyenne, est indispensable à toute vraie démocratie. L'expression culturelle, dans son sens le plus large, permet à l'ensemble des citoyens de s'affirmer, de s'exprimer sur la base d'une identité collective et de se faire une opinion éclairée dans la pratique d'une citoyenneté active.

Dans les faits, la participation citoyenne n'est pas une question d'utilité: il s'agit d'un enjeu à la base même de l'exercice et de la pérennisation de la démocratie.

Benoît Pelletier

Professeur titulaire, Faculté de droit de l'Université d'Ottawa, ex-député et ministre

Le terme « participation citoyenne » désigne essentiellement l'engagement social et politique de citoyens désireux d'influer sur les décisions affectant leur vie, leur communauté ou un autre groupe humain. Cet engagement peut être encadré et planifié, tout comme il peut être tout à fait spontané, libre et sans entrave. Dans tous les cas, la participation citoyenne vise à permettre aux citoyens ordinaires de concourir à la prise des décisions qui les affectent et de favoriser l'essor de leur société. Elle va donc de pair avec l'action publique.

C'est l'image même du « contrat social », liant les citoyens à leurs gouver-

nements, les électeurs à leurs élus, que nous inspire la démocratie représentative. Dans certains cas, ce « contrat »

La participation citoyenne permet un débat ouvert et continu.

prend la forme d'un véritable projet de société, à l'élaboration et à la mise en œuvre duquel il est souhaitable que les citoyens contribuent. Sous cet angle, l'État se veut davantage coordonnateur de la volonté populaire que décideur autoritaire et désincarné. Il se doit donc

d'être attentif à ce que disent les citoyens et de leur aménager des espaces de participation, comme lorsqu'il les invite à se joindre à des experts lors de débats dans le cadre d'audiences publiques.

La participation citoyenne semble avoir deux fondements, à la fois distincts et complémentaires : la souveraineté du peuple et la liberté de l'individu. Le premier est à la base même du principe démocratique. Le second renvoie à des libertés fondamentales, telles les libertés de conscience, d'expression et de réunion pacifique. Et que dire du droit à l'information, un droit dont les chartes québécoise et canadienne ne disent mot tant il est tenu pour acquis ?

Dans les faits, la participation citoyenne prend le relais de la démocratie représentative là où cette dernière atteint ses limites. Elle permet un débat ouvert et continu, visant à renforcer la cohésion sociale, à stimuler l'innovation et la créativité, et à rapprocher le gouvernement du citoyen. Loin de nourrir le cynisme envers les politiciens, elle rend l'individu mieux informé et plus conscient de son environnement immédiat, et elle lui offre un éclairage qui lui permet de mieux juger des politiques publiques, voire d'adhérer plus aisément à celles-ci.

Mais pour que la participation citoyenne soit possible et efficace, encore faut-il que les citoyens aient les moyens de faire valoir leurs idées, fussent-elles minoritaires. En ce moment, les médias sociaux donnent une nouvelle tribune et

un sens nouveau à l'expression démocratique des citoyens. Il s'agit là d'un développement, d'un courant que les politiciens ne peuvent feindre d'ignorer.

De nos jours, les sociétés modernes comme le Québec sont plus diversifiées, pluralistes et fragmentées que jamais, ce qui rend impossible l'adoption de normes sociales faisant l'unanimité. Dès lors, le consensus ne peut être atteint que par un large débat fondé sur l'équité des échanges et la variété des points de vue, permettant une meilleure compréhension des besoins des citoyens et des valeurs qu'ils partagent.

Toutefois, la participation citoyenne ne saurait être vue comme une panacée. Elle comporte ses propres faiblesses. Par exemple, elle est parfois monopolisée par des groupes d'intérêt, ou elle a tendance à donner une voix démesurée à ceux qui, dans la société, sont les plus bruyants, les mieux organisés ou les plus frondeurs.

Malgré ses défauts, la participation citoyenne favorise l'émergence d'un lien plus étroit entre l'individu et son milieu de vie, développe chez lui le sens des responsabilités, et lui permet de se découvrir une capacité d'agir et d'influencer. Voilà précisément pourquoi nous estimons non seulement que la participation citoyenne est utile au développement harmonieux de la société, mais qu'elle lui est carrément essentielle.

M^e Pierre Renaud

*Avocat-conseil, McCarthy Tétrault,
et chef du groupe Droit
de l'environnement pour la région
du Québec*

La participation des citoyens est utile et même essentielle à l'amélioration de notre société. Elle peut prendre diverses formes, que ce soit la participation aux assemblées d'un conseil municipal ou à celles des actionnaires d'une entreprise, le bénévolat auprès d'une organisation caritative, ou encore le fait de prendre part à des audiences publiques sur un projet. Bien sûr, cette participation repose sur les valeurs et le temps que chacun peut y consacrer selon ses compétences.

Comme je suis familier avec le processus de consultation publique qui est conduit par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), que j'ai notamment présidé pendant cinq ans, le sujet de l'environnement s'impose naturellement à mon esprit lorsqu'il est question de participation des citoyens.

La participation des citoyens est primordiale dans l'évaluation environnementale des projets assujettis à la Loi sur la qualité de l'environnement (art. 31.1), et ce, tant au moment de la consultation préalable que lors des consultations tenues par le BAPE. En effet, la participation des citoyens aux consultations préalables organisées par le promoteur est fort utile, puisque les suggestions

qu'ils émettent amèneront le promoteur à modifier son projet avant même qu'il ne soit soumis au processus de consultation du BAPE. Les promoteurs optent de plus en plus pour cette façon de faire, afin de collaborer avec les citoyens et de maintenir avec la communauté des échanges constructifs qui favoriseront la réalisation du projet dans un cadre harmonieux.

Mentionnons que plus de 55 % des projets ne font pas l'objet d'audiences publiques. C'est donc dans près de 45 % des cas que des audiences publiques du BAPE ont lieu. Une commission d'enquête permet alors aux citoyens de faire

**La majorité silencieuse,
souvent intimidée, n'ose pas
se faire entendre.**

valoir leur connaissance du milieu et de partager leurs préoccupations. Ces représentations sont d'autant plus importantes qu'elles constituent un des éléments dont s'inspirera le BAPE au moment d'explorer les avenues qui bonifieront le projet ou qui le rendront acceptable, s'il ne l'est pas encore.

Personne ne remet plus en cause la consultation des citoyens, surtout

depuis l'adoption de la Loi sur le développement durable, qui précise à l'article 6-e que «la participation et l'engagement des citoyens et des groupes qui les représentent sont nécessaires pour définir une vision concertée du développement et assurer sa durabilité sur les plans environnemental, social et économique».

Il faut cependant préciser que la participation des citoyens prend tout son sens et toute son importance quand chacun participe respectueusement, qu'il soit ou non en faveur d'un projet. Or, depuis quelques années, on a pu observer un phénomène particulier en ce qui touche l'environnement au Québec. Alors que, dans les années 1970 et 1980, les projets étaient autorisés dans une volonté de développement, les années 2000 voient l'effet contraire: la société se trouvant dans un confort rela-

tif, la tendance est à la mobilisation et à l'opposition. La majorité silencieuse, souvent intimidée, n'ose pas se faire entendre.

Une véritable participation à la consultation publique ne devrait pas consister à condamner un projet sous le feu des médias, mais plutôt à réunir en un même lieu des citoyens à qui l'on permet de s'exprimer librement. C'est de ces échanges qu'émergent les solutions qui contribuent à améliorer un projet, car tout compte fait, bien peu de projets méritent d'être rejetés.

Ainsi, une consultation publique bien faite aura le mérite de reconnaître l'apport créatif des citoyens à un projet, de la même manière que l'on reconnaît la créativité chez un artiste. Et si toute œuvre d'art est discutable, tout projet l'est aussi...